Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_359-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17/12/2025

Délibération n° DEL_CC2025_359

Date de la Convocation : jeudi 11 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 96

Date de publication en ligne : 23/12/2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :
Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIERE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :
Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :
Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Roland GOBET

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_359-DE

La séance a été levée à : 21 H 20

Rédacteur : Corinne COLIN Finances

Objet :	"Renouvellement et innovation Puy de Lumières 2026-2027" - matériels phases 1 et 2 : demande de subventions

Rapporteur : Roland LONJON

En complément du projet initié «Consolidation et innovation Puy de Lumières et Compostella Immersion Lumières à l'Hôtel-Dieu 2025-2026», la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay envisage de lancer une seconde phase intitulée « Renouvellement et innovation Puy de Lumières » pour la période 2026-2027.

Depuis 2016, la collectivité a initié un concept de spectacles de mapping vidéo permanents durant la saison touristique, sous l'appellation *Puy de Lumières*. Cette initiative a permis d'inscrire la politique touristique du territoire dans une dynamique à la fois moderne, innovante et porteuse de retombées économiques significatives. Véritable levier d'attractivité, le dispositif a favorisé le développement de l'activité et de l'offre touristiques à l'échelle de l'ensemble de la Communauté d'agglomération, tout en renforçant sa notoriété et son image auprès de nouvelles clientèles.
Les retombées économiques constatées (hébergement, restauration, fréquentation touristique, notoriété du territoire…) confirment l'intérêt de cette démarche. L'ensemble des acteurs locaux s'accorde aujourd'hui sur la nécessité de pérenniser et renforcer ce dispositif devenu emblématique du Puy-en-Velay.

Afin de maintenir l'intérêt du public et garantir la performance technique des sites, il apparaît indispensable de procéder à un renouvellement artistique et technologique régulier.

Ainsi, après la première phase de «Consolidation et innovation Puy de Lumières et Compostella Immersion Lumières à l'Hôtel-Dieu 2025-2026 » soutenue par la Région dans le cadre du PACTE 43, la Communauté d'Agglomération souhaite poursuivre ses efforts d'innovation sur la période 2026-2027 à travers ce nouveau programme de renouvellement ciblé des sites pour Puy de Lumières (phase 2).

Dans cette perspective et pour moderniser le parc de matériels de projection en s'orientant vers les technologies laser, plus durables, économes en énergie et nécessitant moins de maintenance, la Communauté d'agglomération a lancé en octobre 2025 un marché public à bons de commande (accord-cadre) portant sur l'achat de matériels techniques destinés à la mise en œuvre de spectacles audiovisuels de type son et lumière, immersifs ou projetés sur les monuments emblématiques du territoire.
L'attribution de ce marché, prévue début 2026, permettra de réaliser les acquisitions nécessaires tant pour la première phase « Consolidation et innovation Puy de Lumières et Compostella Immersion Lumières à l'Hôtel-Dieu 2025-2026 » que pour la seconde phase « Renouvellement et innovation Puy de Lumières 2026-2027 », dans le respect des règles de la commande publique.

Le renouvellement et l'optimisation de ce parc technique constituent donc un enjeu majeur afin de garantir la qualité artistique, la fiabilité technique et la durabilité environnementale des prestations proposées.

L'achat de matériels de projection et réseaux pour la phase 2026 est estimé à 452 730 € hors taxes (une demande de financement a déjà été déposée auprès de la Région sur cette phase avec la partie artistique et renouvellement scénographique) et les acquisitions prévues en 2027 s'élèvent à 633 500 € hors taxes.

Ainsi, l'ensemble du coût des matériels sur la période 2026 et 2027 s'élèverait à 1 086 230 € hors taxes et le plan de financement prévisionnel s'établirait comme suit.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_359-DE

	Matériels de vidéoprojection, son et lumières et modules réseaux pour les sites Puy de Lumières - **Phase 1 de 2026**	Matériels de vidéoprojection, son et lumières et modules réseaux pour les sites Puy de Lumières - **Phase 2 de 2027**	**TOTAL**
DÉPENSES HT	**452 730,00**	**633 500,00**	**1 086 230,00**
Subvention Région *	271 638,00	380 100,00	651 738,00
Subvention Etat DETR/DSIL	217 246,00		217 246,00
Autofinancement Agglo	217 246,00		217 246,00
RECETTES			**1 086 230,00**

La part restant à la charge de la Communauté d'agglomération s'élève à 217 246 € hors taxes.

** Une première demande de subvention a été sollicitée auprès de la Région pour l'acquisition du matériel de la phase 2026 intégrant la partie création artistique et renouvellement des scénographies*

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 09/12/2025

Le Conseil Communautaire :

- ADOPTE le principe de réalisation du "Renouvellement et innovation Puy de Lumières 2026-2027" (phases 1et 2),

- APPROUVE le plan de financement de l'opération précitée,

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à ce projet.

VOTE : MAJORITÉ
Pour : 67
Contre : 3
Michelle CHAUMET, Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Laurent JOHANNY
Abstention : 1
Cécile GALLIEN

Signé le 17/12/2025,
Le Secrétaire de séance,
GOBET Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 17/12/2025

Signé par : Michel CHAPUIS
Date : 22/12/2025
Qualité : M. le Président

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_360-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17/12/2025

Délibération n° DEL_CC2025_360

Date de la Convocation : jeudi 11 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 96

Date de publication en ligne : 23/12/2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :
Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIERE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :
Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :
Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Roland GOBET

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_360-DE

La séance a été levée à : 21 H 20

Rédacteur : Corinne COLIN Finances

Objet :	Fonds Vert PCAET : conventions financières avec la Ville du Puy-en-Velay et la Commune de Blavozy pour le reversement des subventions

Rapporteur : Roland LONJON

Au titre de la mesure du Plan d'Action du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), la Communauté d'agglomération a déposé, auprès de l'État, un dossier de demande de subvention Fonds Vert 2025 pour plusieurs projets portés par différents maîtres d'ouvrage :
- l'acquisition de 2 bus efficient hybrid, projet porté par la CAPEV,
- la renaturation de la cour du centre de loisirs du Val-Vert et création d'un préau, projet porté par la commune du Puy-en-Velay,
- les travaux de rénovation énergétique du gymnase, projet porté par la commune de Blavozy.

Cette demande a reçu un avis favorable et une subvention globale de 413 196 € a été attribuée se répartissant comme suit :

Maîtrise d'ouvrage	Libéllé de l'action	Dépenses HT	Subvention PCAET	% financement
Communauté d'Agglomération	Acquisition de 2 bus efficient hybrid par la CAPEV	575 640,00 €	181 596,00 €	31,55%
Ville du Puy-en-Velay	Renaturation de la cour du centre de loisirs du Val-Vert et création d'un préau	314 500,00 €	171 600,00 €	54,56%
Commune de Blavozy	Travaux de rénovation énergétique du gymnase	344 000,00 €	60 000,00 €	17,44%
	TOTAL	**1 234 140,00 €**	**413 196,00 €**	33,48%

La Communauté d'agglomération percevra les fonds et devra reverser à chaque maître d'ouvrage des projets subventionnés le montant de la subvention correspondant.

Ainsi, les projets financés par le Fonds Vert PCAET relevant de la maîtrise d'ouvrage de la ville du Puy-en-Velay et de la Commune de Blavozy doivent faire l'objet d'une convention respectant les obligations de réalisation et de suivi des opérations mentionnées dans l'arrêté préfectoral d'attribution d'aides accordées par l'État.

Aussi, il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir autoriser Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération à signer la convention entre la Communauté d'agglomération et les communes du Puy-en-Velay et de Blavozy, maîtres d'ouvrage des opérations financées par le Fonds Vert PCAET.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 09/12/2025

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_360-DE

se rapportant à ce dossier et notamment la convention permettant le reversement des subventions Fonds Vert PCAET aux communes du Puy-en-Velay et de Blavozy, maîtres d'ouvrage des projets cités précédemment.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 17/12/2025,
Le Secrétaire de séance,
GOBET Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 17/12/2025

Signé par : Michel CHAPUIS
Date : 22/12/2025
Qualité : M. le Président

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_361-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17/12/2025

Délibération n° DEL_CC2025_361

Date de la Convocation : jeudi 11 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 96

Date de publication en ligne : 23/12/2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :
Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIERE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :
Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :
Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Roland GOBET

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_361-DE

La séance a été levée à : 21 H 20

Rédacteur : Corinne COLIN Finances

Objet :	Halle des Orgues - terrains de pétanque et aménagement d'une zone pour les cibles des archers : demande de subvention

Rapporteur : Roland LONJON

La collectivité envisage de créer 64 terrains de pétanque extérieurs autour de la Halle des Orgues d'Espaly.

Les terrains de pétanque seront homologués pour l'organisation de tournois permettant ainsi de pratiquer des compétitions officielles.

Les travaux nécessaires sont les suivants :
- terrassement,
- empierrement,
- mise en place de séparateur de terrain en bois (les bordures en bois seront ouvrantes pour pouvoir circuler avec les cibles),
- plantation de quelques haies végétales,
- création de deux escaliers en rondins ou avec des traverses en bois,
- création d'une rampe d'accès,
- création d'une zone de stationnement pour les cibles des archers (10 unités).

Le coût hors taxes prévisionnel de l'opération s'élève à 113 446 €.

Le plan de financement serait le suivant :

Financeurs	Montant	Taux
RÉGION	68 067 €	60 %
AUTOFINANCEMENT	45 379 €	40 %
TOTAL des dépenses HT	113 446 €	100,00 %

La part restant à la charge de la Communauté d'agglomération s'élève à 45 379 € hors taxes.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 09/12/2025

Le Conseil Communautaire :

- ADOPTE le principe de réalisation des travaux pour les 64 terrains de pétanque extérieurs à la Halle des Orgues d'Espaly,

- APPROUVE le plan de financement de l'opération précitée,

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à ce projet.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_361-DE

Signé le 17/12/2025,
Le Secrétaire de séance,
GOBET Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 17/12/2025

Signé par : Michel CHAPUIS
Date : 22/12/2025
Qualité : M. le Président

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_362-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17/12/2025

Délibération n° DEL_CC2025_362

Date de la Convocation : jeudi 11 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 96

Date de publication en ligne : 23/12/2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Étaient présents :
Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIERE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Ont donné procuration ou ont été représentés :
Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :
Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Roland GOBET

La séance a été levée à : 21 H 20

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_362-DE

Rédacteur : Sylviane VARENNE Finances

Objet :	Association Le Consulat - Acquisition et amélioration de 9 logements locatifs sociaux et 9 places/lits situés 15-17 Rue du Consulat au Puy-en-Velay : demande de garantie d'emprunt

Rapporteur : Thierry MOURGUES

Vu les article L5111-4 et L5216-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 2305 du Code Civil ;

Vu le Contrat de Prêt N°174399 en annexe signé entre : LE CONSULAT ci-après l'emprunteur, et la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'Association Le Consulat, foyer des jeunes travailleurs, va acquérir et améliorer 9 logements locatifs sociaux et 9 places/lits situés 15-17 rue du Consulat au Puy-en-Velay.

Pour financer ce projet, l'Association Le Consulat a sollicité un prêt à hauteur de 107 029 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Elle a par ailleurs sollicité le Département de la Haute-Loire, qui par délibération du 20 octobre 2025, a accordé une garantie à hauteur de 75 % soit 80 271,75 €.

Aujourd'hui, l'Association Le Consulat sollicite le soutien de la Communauté d'agglomération, pour une garantie d'emprunt à hauteur de 25 % soit 26 757,25 €.

Cette garantie serait accordée selon les caractéristiques financières et conditions du contrat de prêt n° 174399. Celui-ci est constitué d'une ligne de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie serait accordée pour la durée du prêt et jusqu'à complet remboursement de celui-ci, et porterait sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Association Le Consulat, dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Association Le Consulat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

En conséquence, le Conseil Communautaire s'engage pendant la période de prêt à libérer, en cas de besoin, les ressources nécessaires suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 09/12/2025

Le Conseil Communautaire :

- ACCORDE sa garantie à hauteur de 25 % soit 26 757,25 € pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 107 029 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 174399 constitué d'une ligne du prêt.

  La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 26 757,25 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt, ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération,

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_362-DE

- APPORTE la garantie aux conditions suivantes :
La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante avec l'Association le Consulat ainsi que les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Jean-Paul BRINGER

Vice-Président

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 17/12/2025,
Le Secrétaire de séance,
GOBET Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 17/12/2025

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_363-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17/12/2025

Délibération n° DEL_CC2025_363

Date de la Convocation : jeudi 11 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 96

Date de publication en ligne : 23/12/2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :
Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIERE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :
Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :
Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Roland GOBET

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_363-DE

La séance a été levée à : 21 H 20

Rédacteur : Sylviane VARENNE Finances

Objet :	Alliade Habitat - construction de 7 logements locatifs situés au lieu dit Orzilhac à Coubon : demande de garantie d'emprunt

Rapporteur : Roland LONJON

Vu l'article L5511-4 et L5216-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 2305 du Code Civil ;

Vu le contrat de Prêt N°174878 en annexe signé entre : Alliade Habitat ci-après l'emprunteur, et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Alliade Habitat va construire 7 logements locatifs sociaux au lieu dit « Orzilhac» Rue de l'Enclos et Rue de Blonde sur la Commune de Coubon.

Pour financer ce projet, Alliade Habitat a sollicité un prêt à hauteur de 995 040 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le Département de la Haute-Loire a, par délibération du 20 octobre 2025, accordé une garantie d'emprunt à hauteur de 75 % soit 746 280 €.

Alliade Habitat sollicite le soutien de la Communauté d'agglomération, pour une garantie d'emprunt à hauteur de 25 % soit 248 760 €.

Cette garantie serait accordée selon les caractéristiques financières et conditions du contrat de prêt n° 174878. Celui-ci est constitué de 4 lignes de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie serait accordée pour la durée du prêt et jusqu'à complet remboursement de celui-ci, et porterait sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Alliade Habitat, dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à Alliade Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

En conséquence, le Conseil communautaire s'engage pendant la période de prêt à libérer, en cas de besoin, les ressources nécessaires suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 09/12/2025

Le Conseil Communautaire :

- ACCORDE sa garantie à hauteur de 25 % soit 248 760 € pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 995 040 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 174878 constitué de 4 lignes du prêt.

  La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_363-DE

de 248 760 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt, ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

- APPORTE la garantie aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante avec Alliade Habitat ainsi que les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 17/12/2025,
Le Secrétaire de séance,
GOBET Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 17/12/2025

Signé par : Michel CHAPUIS
Date : 22/12/2025
Qualité : M. le Président

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_364-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17/12/2025

Délibération n° DEL_CC2025_364

Date de la Convocation : jeudi 11 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 96

Date de publication en ligne : 23/12/2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :
Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIERE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :
Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :
Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Roland GOBET

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_364-DE

La séance a été levée à : 21 H 20

Rédacteur : Patricia MIALON Finances

Objet :	Budget principal : décision modificative 2/2025

Rapporteur : Roland LONJON

La Décision Modificative n°2 de l'exercice 2025 du budget principal consiste à procéder à des ajustements de crédits dans les deux sections du budget pour effectuer des régularisations et des opérations patrimoniales.

À la demande du comptable public, il convient de réimputer les aides de l'ADEME versées dans le cadre du contrat de chaleur renouvelable (CCR). Actuellement, comptabilisées sur l'opération 89 « Aide à la transition énergétique », ces dépenses doivent être réimputées sur les comptes 458 « Opérations sous mandat ». Aussi, il convient de prévoir les modifications suivantes :

Investissement dépenses : + 50 000 €
- Opération 89 - Aide à la transition énergétique : - 1 583 819,60 €
- Opération sous mandat 458110 – CCR ADEME : + 1 633 819,60 €

(dont 50 000 € de crédits nouveaux pour les nouvelles opérations)

Investissement recettes : + 50 000 €
- Opération 89 - Aide à la transition énergétique : - 1 583 819,60 €
- Opération sous mandat 458210 – CCR ADEME : + 1 633 819,60 €

(dont 50 000 € de crédits nouveaux pour les nouvelles opérations)

Par ailleurs, le comptable public souhaite solder les comptes « 458 » sans mouvement depuis plusieurs années et dont l'origine provient des bilans des communautés de communes intégrés en 2017, Il s'agit des opérations suivantes :
- compte 458 débiteur pour 89 755,83 € (communauté de communes des Portes d'Auvergne),
- compte 458 créditeur pour 1 737,92 € (communauté de communes de l'Emblavez).

Ces régularisations étant budgétaires, il convient d'inscrire les crédits nécessaires sur les comptes concernés et d'équilibrer ces opérations via le virement entre les sections :

Section	Dépenses	Recettes	Équilibre avec le virement	Total section
Investissement	Compte 4581296 = 1 738 €	Compte 458299 = 89 756 €	Compte 021 = - 88 018 €	**1 738 €**
Fonctionnement	Compte 65888 = 89 756 €	Compte 75888 = 1 738 €	Compte 023 = - 88 018 €	**1 738 €**

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 09/12/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la Décision Modificative n°2 du budget principal 2025 telle que décrite ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_364-DE

Signé le 17/12/2025,
Le Secrétaire de séance,
GOBET Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 17/12/2025

Signé par : Michel CHAPUIS
Date : 22/12/2025
Qualité : M. le Président

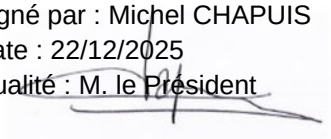

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_365-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17/12/2025

Délibération n° DEL_CC2025_365

Date de la Convocation : jeudi 11 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 96

Date de publication en ligne : 23/12/2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :
Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIERE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :
Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :
Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Roland GOBET

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_365-DE

La séance a été levée à : 21 H 20

Rédacteur : Valerie METHON Administration générale
Affaire suivie par : Patricia MIALON

Objet :	Budget principal : Vote de crédits anticipés d'investissement 2026

Rapporteur : Roland LONJON

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que :
"Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant,engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédant, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette".

Pour mémoire, les crédits ouverts en dépenses d'investissement sur l'exercice 2025, hors remboursement de la dette, s'élèvent à 15 940 081 €, soit un montant maximum de crédits anticipés de 3 985 020 €.

Pour les opérations qui n'ont pas fait l'objet de restes à réaliser sur l'exercice 2025, l'application de ces dispositions peut se révéler opportune dans le cadre du suivi des dossiers ci-après, dans la limite des enveloppes suivantes :

- Opération	30	Équipement service CTD	45 000 €
- Opération	50	Colonnes enterrées	30 000 €
- Opération	106	Théâtre	30 000 €
- Opération	107	Espace Sportif Quincieu	10 000 €
- Opération	109	Data center	200 000 €
- Opération	110	Informatisation des services	215 000 €
- Opération	115	Centre culturel de Vals	30 000 €
- Opération	116	Patrimoine Agglo	45 000 €
- Opération	120	Espace animalier du Velay	5 000 €
- Opération	123	Centre aqualudique LAVOUTE	15 000 €
- Opération	127	Piscine Saint Paulien	9 000 €
- Opération	128	Piscine de Craponne	5 000 €
- Opération	129	Promenade Borne Loire	5 000 €
- Opération	132	Salle multi activités à Espaly	130 000 €
- Opération	133	Piscines d'agglomération	5 000 €
- Opération	136	Atelier des arts	5 000 €
- Opération	150	Voie Velay	165 000 €
- Opération	151	Signalétique touristique	10 000 €
- Opération	153	Cascade de la Beaume	40 000 €
- Opération	155	Hôtel Dieu	10 000 €
- Opération	157	Musée	60 000 €
- Opération	166	Dév économique, voiries et ZAE	300 000 €
- Opération	167	Parking de proximité	40 000 €
- Opération	169	Palais des sports	23 000 €
- Opération	170	Petite enfance	129 000 €
- Opération	242	Sentier des Chibottes	20 000 €
- Opération	245	Axe Loire	50 000 €
- Opération	246	Ligne ferroviaire touristique	30 000 €
- Opération	300	Chemins St-Jacques de Compostelle	168 000 €
- Opération	304	Mise en lumière du patrimoine	550 000 €
- Opération	305	GR65 premiers kilomètres du St Jacques	200 000 €
- Opération	83	Aides aux entreprises	215 000 €
- Opération	84	Auberges	134 000 €
- Opération	86	Cité du Numérique et Campus connecté	5 000 €
- Opération	458110	Opération sous mandat - CCR ADEME	230 000 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_365-DE

- Opération	91	GEMAPI et hydraulique	587 200 €
- Opération	98	Développement durable	110 000 €
- Chapitre	204	Subventions d'investissement versées	60 000 €
- Chapitre	21	Immobilisation corporelles	50 000 €
		Total	**3 970 200 €**

Les crédits seront repris au Budget Primitif 2026.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 09/12/2025

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE d'appliquer les dispositions de l'article L 1612-1 précité,

- AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à liquider et mandater au titre de l'exercice 2025, les dépenses d'investissement précitées, dans la limite des sommes détaillées ci-dessus, soit 3 970 200 €.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 17/12/2025,
Le Secrétaire de séance,
GOBET Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 17/12/2025

Signé par : Michel CHAPUIS
Date : 22/12/2025
Qualité : M. le Président

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_366-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17/12/2025

Délibération n° DEL_CC2025_366

Date de la Convocation : jeudi 11 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 96

Date de publication en ligne : 23/12/2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :
Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIERE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :
Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :
Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Roland GOBET

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_366-DE

La séance a été levée à : 21 H 20

Rédacteur : Christine FILIOL Finances

Objet :	Budget Abattoir Communautaire : décision Modificative n°1/2025

Rapporteur : Roland LONJON

La Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2025 du budget « Abattoir communautaire » concerne un ajustement des crédits dans la section fonctionnement correspondant à un virement de crédits entre le chapitre 67 et le chapitre 68. Suite à la mise en liquidation judiciaire d'un client en 2024, sa créance avait été initialement prévue au compte 673 (Titres annulés s/exercice antérieur). La liquidation n'étant pas encore clôturée, il convient de provisionner cette créance au compte 6815 – Chapitre 68.

Il est donc nécessaire d'inscrire un virement de crédits entre chapitres se répartissant comme suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 0 €

- Chapitre 67 - Charges exceptionnelles : - 350 000 €
- Chapitre 68 - Dotation aux provisions : + 350 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 09/12/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la Décision Modificative n° 1 du budget « Abattoir communautaire » 2025 telle que décrite ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 17/12/2025,
Le Secrétaire de séance,
GOBET Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 17/12/2025

Signé par : Michel CHAPUIS
Date : 22/12/2025
Qualité : M. le Président

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_367-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17/12/2025

Délibération n° DEL_CC2025_367

Date de la Convocation : jeudi 11 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 96

Date de publication en ligne : 23/12/2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :
Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIERE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :
Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :
Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Roland GOBET

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_367-DE

La séance a été levée à : 21 H 20

Rédacteur : Christine FILIOL Finances

Objet :	Budget "Abattoir Communautaire" : Vote anticipé des crédits d'investissement 2026

Rapporteur : Roland LONJON

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que :
"Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédant, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette".

Pour mémoire, les crédits ouverts en dépenses d'investissement 2025, hors remboursement de la dette, s'élèvent à 109 000 €, soit un montant maximum de crédits anticipés de 27 250 €.

Afin d'honorer les dépenses qui pourraient intervenir avant le vote du budget, il se révèle opportun d'ouvrir l'enveloppe suivante :

- **Opération 100** « Abattoir » 27 250 €

Les crédits seront repris au Budget Primitif 2026.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 09/12/2025

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE d'appliquer les dispositions de l'article L 1612-1 précité,

- AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à liquider et mandater au titre de l'exercice 2026, les dépenses d'investissement précitées, dans la limite des sommes indiquées, soit 27 250 €.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 17/12/2025,
Le Secrétaire de séance,
GOBET Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 17/12/2025

Signé par : Michel CHAPUIS
Date : 22/12/2025
Qualité : M. le Président

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_368-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17/12/2025

Délibération n° DEL_CC2025_368

Date de la Convocation : jeudi 11 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 96

Date de publication en ligne : 23/12/2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :
Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIERE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :
Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :
Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Roland GOBET

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_368-DE

La séance a été levée à : 21 H 20

Rédacteur : Franck BRUN Finances

Objet :	Budget Cuisine en Velay : Vote de crédits anticipés d'investissement 2026

Rapporteur : Roland LONJON

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que : "Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant,engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédant, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette".

Pour mémoire, les crédits ouverts en dépenses d'investissement sur l'exercice 2025, hors remboursement de la dette, s'élèvent à 75 810 € soit un montant maximum de crédits anticipés de 18 952 €.

Pour les opérations qui n'ont pas fait l'objet de restes à réaliser sur l'exercice 2025, l'application de ces dispositions peut se révéler opportune dans le cadre du suivi des dossiers ci-après, dans la limite des enveloppes suivantes :

Chapitre 21 immobilisations corporelles : 5 000 €

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 09/12/2025

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE d'appliquer les dispositions de l'article L 1612-1 précité.

- AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à liquider et mandater au titre de l'exercice 2026, les dépenses d'investissement précitées, dans la limite des sommes indiquées, soit 5 000 €.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 17/12/2025,
Le Secrétaire de séance,
GOBET Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 17/12/2025

Signé par : Michel CHAPUIS
Date : 22/12/2025
Qualité : M. le Président

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_369-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17/12/2025

Délibération n° DEL_CC2025_369

Date de la Convocation : jeudi 11 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 96

Date de publication en ligne : 23/12/2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :
Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIERE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :
Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :
Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Roland GOBET

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_369-DE

La séance a été levée à : 21 H 20

Rédacteur : Franck BRUN Finances

Objet :	Budget RTCA : Vote de crédits anticipés d'investissement 2026

Rapporteur : Roland LONJON

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que : "Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant,engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédant, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette".

Pour mémoire, les crédits ouverts en dépenses d'investissement sur l'exercice 2025, hors remboursement de la dette, s'élèvent à 1 901 211 € soit un montant maximum de crédits anticipés de 475 303 €.

Pour les opérations qui n'ont pas fait l'objet de restes à réaliser sur l'exercice 2025, l'application de ces dispositions peut se révéler opportune dans le cadre du suivi des dossiers ci-après, dans la limite des enveloppes suivantes :

- Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 20 000 €
- Chapitre 21 - Immobilisations corporelles : 120 000 €

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 09/12/2025

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE d'appliquer les dispositions de l'article L 1612-1 précité.

- AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à liquider et mandater au titre de l'exercice 2026, les dépenses d'investissement précitées, dans la limite des sommes indiquées, soit 140 000 €.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 17/12/2025,
Le Secrétaire de séance,
GOBET Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 17/12/2025

Signé par : Michel CHAPUIS
Date : 22/12/2025
Qualité : M. le Président

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_370-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17/12/2025

Délibération n° DEL_CC2025_370

Date de la Convocation : jeudi 11 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 96

Date de publication en ligne : 23/12/2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :
Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIERE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :
Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :
Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Roland GOBET

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_370-DE

La séance a été levée à : 21 H 20

Rédacteur : Laurent Ferrer Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Objet :	Direction de l'Eau et de l'Assainissement : Exercice 2025 : décision modificative n°1 budget Eau

Rapporteur : Roland GOBET

La décision modificative n°1 de l'exercice 2025 du budget eau se résume en une délibération d'ajustement de crédits dans la section d'investissement et notamment un virement de crédits entre deux comptes.

Cette décision modificative permettra de rembourser l'Agence de l'Eau Loire Bretagne les deux subventions perçues en avance en 2024 dans le cadre du plan de résilience.

- Subvention Bréchignac Monlet : 31 044,37 €
- Subvention Les Granges Le Pertuis : 16 572,50 €

Section d'investissement :

Dépenses : 0,00 €
- Compte 13111 : + 50 000,00 €
- Compte 21531 : - 50 000,00 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 09/12/2025

A reçu un avis favorable en Commission Mobilite Eau et Environnement du 02/12/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la décision modificative n°1 du budget 2025 Eau telle que décrite ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 17/12/2025,
Le Secrétaire de séance,
GOBET Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 17/12/2025

Signé par : Michel CHAPUIS
Date : 22/12/2025
Qualité : M. le Président

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_371-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17/12/2025

Délibération n° DEL_CC2025_371

Date de la Convocation : jeudi 11 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 96

Date de publication en ligne : 23/12/2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :
Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIERE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :
Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :
Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Roland GOBET

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_371-DE

La séance a été levée à : 21 H 20

Rédacteur : Laurent Ferrer Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Objet :	Direction de l'Eau et de l'Assainissement : vote anticipé des crédits d'investissement 2026

Rapporteur : Roland GOBET

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que :

« Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 30 avril (l'année de renouvellement des organes délibérants), en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ».

Cette faculté pourrait être mise en œuvre pour 2026 dans les conditions suivantes :

Chapitres	Crédits ouverts au titre de l'exercice 2025		Crédits pouvant être ouverts par l'assemblée délibérante (L 1612-1)	
	EAU	ASSAINISSEMENT	EAU	ASSAINISSEMENT
20	302 750,00 €	386 750,00 €	75 688 €	96 688 €
21	9 586 500,00 €	3 898 000,00 €	2 396 625 €	974 500 €
23	50 000,00 €	6 107 000,00 €	12 500 €	1 526 750 €
13	10 000,00 €	120 000,00 €	2 500 €	30 000 €
4581		2 218 000,00 €		554 500 €
TOTAL	9 949 250,00 €	12 729 750,00 €	**2 487 313 €**	**3 182 438 €**

Elle porterait sur les opérations ci-après pour les montants indiqués :

Budget Eau :

D2031	Études	63 188 €
D2051	Logiciels divers	12 500 €
D2111	Achat terrains nus	3 000 €
D2121	Agencement et aménagement terrains	66 750 €
D21315	Construction bâtiment Administratif	125 000 €
D21351	Aménagement bâtiments exploitation (réservoirs)	275 000 €
D21531	Travaux réseaux divers eau	1 765 000 €
D2154	Matériel industriel	12 500 €
D21561	Matériel spécifique exploitation et Compteurs	126 875 €
D2182	Matériel de transport	12 500 €
D2183	Matériel bureau et informatique	7 500 €
D2184	Mobilier	2 500 €
D2315	Travaux réseaux eau	12 500 €
D1313	Subventions (reversement)	2 500 €
		2 487 313 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_371-DE

Budget Assainissement :

D2031	Études et Diagnostic assainissement	87 938 €
D2051	Logiciel divers	8 750 €
D2111	Achat terrains nus	1 750 €
D2121	Aménagements terrains	7 500 €
D21315	Construction bâtiment Administratif	125 000 €
D21351	Aménagement bâtiments exploitation	2 500 €
D21532	Travaux réseaux divers assainissement	724 875 €
D2154	Matériel industriel	7 500 €
D21562	Matériel spécifique exploitation	82 875 €
D2182	Matériel de transport	12 500 €
D2183	Matériel bureau et informatique	7 500 €
D2184	Mobilier	2 500 €
D2315	STEP Chadrac	1 526 750 €
D1313	Subventions (reversement)	30 000 €
D4581003	Travaux Eaux pluviales Allègre	40 000 €
D4581010	Travaux Eaux Pluviales Arsac	33 750 €
D4581021	Travaux Eaux pluviales Beaulieu	5 500 €
D4581032	Travaux Eaux pluviales Blavozy	138 750 €
D4581061	Travaux Eaux pluviales Chaspinhac	2 500 €
D4581078	Travaux Eaux pluviales Coubon	32 500 €
D4581080	Travaux Eaux pluviales Craponne sur Arzon	10 250 €
D4581089	Travaux Eaux pluviales Espaly saint Marcel	16 250 €
D4581093	Travaux Eaux Pluviales Félines	7 500 €
D4581095	Travaux Eaux pluviales Fix Saint Geneys	37 500 €
D4581099	Travaux Eaux pluviales Divers	62 500 €
D4581119	Travaux Eaux pluviales Lavoute sur Loire	3 750 €
D4581048	Travaux Eaux Pluviales La Chaise Dieu	6 500 €
D4581039	Travaux Eaux Pluviales Le Brignon	2 750 €
D4581150	Travaux Eaux Pluviales Le Pertuis	2 500 €
D4581157	Travaux Eaux pluviales Le Puy en Velay	66 500 €
D4581122	Travaux Eaux Pluviales Lissac	750 €
D4581124	Travaux Eaux Pluviales Loudes	3 750 €
D4581136	Travaux Eaux Pluviales Monistrol d'Allier	3 750 €
D4581152	Travaux Eaux Pluviales Polignac	1 750 €
D4581181	Travaux Eaux pluviales Saint Etienne Lardeyrol	2 500 €
D4581216	Travaux Eaux Pluviales Saint Paulien	12 500 €
D4581218	Travaux Eaux Pluviales Solignac	30 500 €
D4581251	Travaux Eaux Pluviales Vals Près Le Puy	3 750 €
D4581257	Travaux Eaux Pluviales Vergezac	20 000 €
D4581267	Travaux Eaux pluviales Vorey sur Arzon	6 250 €
		3 182 438 €

Les crédits seront repris au Budget Primitif 2026.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 09/12/2025

A reçu un avis favorable en Commission Mobilite Eau et Environnement du 02/12/2025

Le Conseil Communautaire :

- ADOPTE le principe d'application de l'article L 1612-1 précité,

- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération ou son représentant, à liquider au titre de l'exercice 2026 les dépenses d'investissement ci-dessus, dans la limite des sommes indiquées soit :

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_371-DE

- Budget Eau : 2 487 313,00 €,
- Budget Assainissement : 3 182 438,00 €.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 17/12/2025,
Le Secrétaire de séance,
GOBET Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 17/12/2025

Signé par : Michel CHAPUIS
Date : 22/12/2025
Qualité : M. le Président

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_372-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17/12/2025

Délibération n° DEL_CC2025_372

Date de la Convocation : jeudi 11 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 96

Date de publication en ligne : 23/12/2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept décembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Étaient présents :
Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIERE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :
Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :
Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Roland GOBET

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 043-200073419-20251217-DEL_CC2025_372-DE

La séance a été levée à : 21 H 20

Rédacteur : Franck BRUN Finances

Objet :	Attributions de compensation : notification prévisionnelle pour 2026

Rapporteur : Roland LONJON

L'attribution de compensation constitue, pour les EPCI à Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), une dépense obligatoire. Elle a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences à la fois pour l'EPCI et pour ses communes membres. Elle ne peut être indexée.

Le Conseil Communautaire communique annuellement, aux communes membres, le montant prévisionnel des attributions de compensation. Cette notification doit intervenir avant le 15 février, afin de permettre aux communes d'élaborer leurs budgets dans les délais impartis.

Ces attributions prévisionnelles pourront faire l'objet d'ajustements avant la fin de l'année pour tenir compte des évaluations des charges transférées établies par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) au cours de l'exercice 2026. Les attributions positives, ainsi que les attributions négatives dont le montant est supérieur à 800 000 € seront versées mensuellement.

En conséquence, il vous est proposé de reconduire le montant des attributions prévisionnelles au titre de l'année 2026, tel que présentés dans la délibération du 26 juin 2025.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 09/12/2025

Le Conseil Communautaire :

- FIXE le montant prévisionnel des attributions de compensations des communes pour 2026 selon le tableau annexé à la présente délibération,

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à engager toutes les démanches nécessaires pour effectuer les régularisations correspondantes.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 17/12/2025,
Le Secrétaire de séance,
GOBET Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 17/12/2025

Signé par : Michel CHAPUIS
Date : 22/12/2025
Qualité : M. le Président